



Analyse trimestrielle du secteur de la construction ICITC

Publié août 2023



Association Canadienne
de la construction
Services axés sur les
pratiques exemplaire

Points saillants pour les premiers six mois de 2023



+4,3 %

Ingénierie et autres activités de construction



+1,8 %

augmentation des dépenses de construction



-1,2 %

inflation trimestrielle des matériaux



5,7 %

Taux des postes vacantes au Canada en mai 2023

- Au premier trimestre 2023, l'économie canadienne a dépassé les attentes, enregistrant une légère augmentation de 0,7 % pour l'ensemble des activités commerciales.
- L'activité de la construction reste stable, ce qui en fait l'un des deux seuls secteurs producteurs de biens de l'industrie à connaître une croissance au 1er trimestre 2023. L'activité du secteur ICITC a connu une augmentation trimestrielle de 1,8 %.
- Les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et l'inflation continuent de diminuer au deuxième trimestre 2023, à l'exception des tuyaux en acier et des produits en fer laminés à chaud qui ont connu des augmentations notables.
- Malgré un taux de postes vacants en baisse et une augmentation du nombre d'offres d'emploi, la pénurie aiguë de main-d'œuvre persiste dans le secteur de la construction.

Le présent rapport a été préparé par l'Association canadienne de la construction (ACC) afin de donner un aperçu du dernier trimestre et de la santé économique actuelle de l'industrie, et pour donner un aperçu de ce que cela implique pour les entreprises membres.



La croissance surprenante du Canada

L'économie canadienne a progressé de 0,7 % au premier trimestre 2023, ce qui a surpris les analystes suite à deux trimestres consécutifs de baisse en 2022. L'économie canadienne a progressé à un rythme annualisé de 2,5 %, dépassant les attentes. Selon des estimations préliminaires du deuxième trimestre 2023, on s'attend à ce que l'économie ait progressé de 0,3 % en juin. À un rythme annualisé, ce taux de croissance s'élève à 1 % pour le trimestre.

Le secteur de la construction ICITC demeure solide

Le secteur de la construction a bien résisté, enregistrant une croissance modeste de 0,3 % au cours du premier trimestre 2023. Malheureusement, cette croissance générale a été contrebalancée par une baisse notable de 4,1 % dans le secteur résidentiel. D'autre part, le secteur ICITC a poursuivi sa progression, propulsé par une forte activité dans le secteur de l'ingénierie et des autres activités de construction, contribuant à une croissance substantielle de 4,3 %. Il s'agit d'une tendance observée depuis le quatrième trimestre 2020. De plus, les activités du secteur non résidentiel ont enregistré une légère augmentation pour un deuxième trimestre consécutif, progressant de 0,6 % [\[graphique 1 : PIB\]](#).

Taux d'utilisation des capacités industrielles

Le taux d'utilisation des capacités industrielles est un indice précieux indiquant la production d'une industrie par rapport à sa production potentielle estimée. Cet indice reflète l'équilibre de la dynamique de l'offre et de la demande.

Des données récentes sur le taux d'utilisation des capacités industrielles révèlent que le secteur de la construction est resté relativement stable, avec un taux d'environ 90,2 % au premier trimestre 2023. En comparaison, le taux moyen d'utilisation des capacités pour l'ensemble des industries était de 80 % au cours du même trimestre.



Avant la pandémie, le taux moyen d'utilisation des capacités de l'industrie de la construction était d'environ 87 % sur une période de dix ans. Depuis lors, l'industrie de la construction a maintenu un taux moyen d'utilisation de ses capacités d'environ 90 %, ce qui témoigne de la demande forte et soutenue que le secteur a connue au cours des trois dernières années [\[graphique 2: TUC\]](#).

Le taux d'utilisation de la capacité mesure la production d'une entreprise par rapport à son potentiel maximum. Elle est définie comme le rapport entre la production réelle et la production théorique. Il est calculé en divisant la production actuelle par la production maximale (potentielle) qu'une entreprise peut réaliser dans des conditions normales. La production actuelle est observable et calculable, mais la production potentielle n'est pas directement observable. La production théorique est déterminée en fonction de facteurs tels que les heures et les jours travaillés par semaine. La capacité est calculée en fonction des pratiques opérationnelles courantes, comme le nombre de quarts de travail et de jours de travail, afin d'avoir une mesure précise. Le taux d'utilisation de la capacité nous aide à comprendre l'efficacité avec laquelle une entreprise utilise ses ressources pour produire des biens ou des services.

Investissements

Au cours du premier trimestre 2023, la croissance de l'investissement dans le secteur de la construction de bâtiments ICITC a connu une légère contraction, diminuant de 0,5 % pour atteindre 37,1 milliards \$. Cette diminution est principalement due à une deuxième baisse consécutive, et plus prononcée, des investissements dans la composante des immeubles à logements multiples, une composante dont les investissements se sont contractés de 2,8 % pour atteindre 20,2 milliards \$.

Le secteur non résidentiel a continué de faire preuve de résilience, affichant sa huitième hausse trimestrielle consécutive. Il a enregistré une augmentation d'environ 2,3 %, atteignant 17 milliards \$, grâce à des gains au niveau de toutes ses composantes. L'investissement dans le sous-secteur industriel a connu une forte croissance, 6 %, tandis que le secteur institutionnel a enregistré une solide augmentation de 2,5 %. De plus, l'investissement dans le secteur commercial a augmenté de 1 % [\[graphique 3 : investissements\]](#).

Les estimations préliminaires concernant les investissements dans le secteur des ICITC au deuxième trimestre 2023 prévoient que la tendance actuelle se poursuivra, c'est-à-dire qu'il y aura de légères augmentations des investissements dans toutes les composantes non résidentielles, tandis que la composante des logements multiples devrait connaître une nouvelle baisse modeste.



Rééquilibrage de la main-d'œuvre du secteur

L'emploi pour l'industrie ont connu une baisse de 0,6 % au cours du deuxième trimestre 2023, ce qui équivaut à environ 10 130 travailleurs de moins dans le secteur de la construction au Canada. Sur l'ensemble des pertes d'emploi, la Colombie-Britannique a enregistré les pertes trimestrielles les plus importantes, perdant 14 000 travailleurs, suivie par la Nouvelle-Écosse,

qui a perdu 2 800 travailleurs. L'Alberta et l'Ontario ont pu compenser une partie de leurs pertes, l'Alberta gagnant 8 000 travailleurs et l'Ontario gagnant 2 500 travailleurs, ce qui a permis à l'Ontario d'atteindre son nombre trimestriel de personnes employées dans le secteur le plus élevé [\[graphique 4 : évolution de l'emploi par province\]](#).

Bien que cette baisse de l'emploi puisse sembler importante, l'emploi dans le secteur de la construction au deuxième trimestre 2023 est plus élevé de 2,8 % que ce qu'il était au cours de la même période de l'année dernière. L'industrie compte 43 000 travailleurs supplémentaires.

Bien que le nombre d'emplois vacants ait légèrement diminué au cours du premier semestre, il convient de noter que le nombre d'offres d'emploi dans l'industrie reste supérieur à la moyenne historique. Le taux de postes vacants, qui mesure le rapport entre les postes vacants et la demande globale de main-d'œuvre dans l'industrie, reste élevé, s'établissant actuellement à 5,7 %. Malgré des signes indiquant une plus grande disponibilité de travailleurs dans le secteur, les conditions du marché de l'emploi restent tendues dans la construction.

Les métiers de la construction

11 professions représentent 61,5 % des postes vacants de la construction.

Au niveau national, 11 professions, parmi lesquelles les plombiers, les mécaniciens de chantier et les mécaniciens industriels, les ingénieurs civils, les soudeurs, les conducteurs d'équipement lourd, les gestionnaires de construction, les électriciens, les charpentiers, les aides et ouvriers des métiers de la construction, les manutentionnaires et les conducteurs de camions de transport, sont les plus importantes en termes d'emploi dans le secteur de la construction. ([graphique 5 : emploi par CNP](#))



Ces 11 professions représentent collectivement environ 50 % de la main-d'œuvre totale de l'industrie de la construction.

Selon le Système de projection des professions au Canada (SPPC), six de ces onze professions de l'industrie de la construction ont été classées comme étant à risque en raison des pénuries prévues au cours des dix prochaines années. Cette évaluation est également étayée par les recherches

du Forum canadien sur l'apprentissage, qui révèlent que certaines professions très demandées, comme les charpentiers, les soudeurs et les mécaniciens industriels, souffrent actuellement d'une pénurie de certifications, certifications nécessaires pour répondre à la demande de main-d'œuvre pour ces métiers.

La composition par âge de ces professions joue également un rôle important quant aux pénuries prévues. Un grand nombre de travailleurs devraient prendre leur retraite au cours de la prochaine décennie. En fait, 25 % du nombre total d'employés de certaines professions, comme les opérateurs d'équipement lourd, les conducteurs de camions de transport, les mécaniciens de chantier et les mécaniciens industriels, sont âgés de plus de 55 ans, l'âge moyen de la retraite étant de 64 ans.

[\[graphique 6 : CNP par âge\]](#)

Le gouvernement fédéral a récemment mis en place un nouveau volet d'immigration afin de répondre à la pénurie de travailleurs qualifiés que l'on prévoit pour certains secteurs au cours de la prochaine décennie. Ce programme vise à atténuer les pénuries de main-d'œuvre en permettant aux immigrants spécialisés dans certaines catégories professionnelles d'entrer sur le marché du travail canadien.

Les données du recensement de 2021 révèlent qu'en moyenne, 80 % des emplois dans ces 11 professions sont occupés par des travailleurs nés au Canada, tandis que les 20 % restants sont occupés par des travailleurs qui ont migré au Canada dans le cadre de divers programmes. Parmi les immigrants employés dans ces secteurs, le groupe le plus important est celui des immigrants parrainés par leur famille. Ce groupe représente environ 6 % de l'emploi total. Le Programme des travailleurs qualifiés est le deuxième groupe le plus important, comptant environ 5 % de l'emploi. À noter, le Programme des travailleurs de métiers spécialisés, qui permet de faire venir des travailleurs qualifiés au Canada selon leurs qualifications, présente la participation au marché du travail la plus faible.



245,100*

Travailleurs de la construction qui prendront leur retraite dans les 10 prochaines années



69,375

Postes vacants en construction au Canada en mai 2023

**Source: buildforce.ca/en/lmi/forecast-summary-reports*

Malgré une diminution du nombre total de postes vacants dans le secteur de la construction pour un deuxième trimestre consécutif, ces 11 professions représentent toujours environ 61,3 % de l'ensemble des postes vacants du secteur. Le nombre de postes vacants a également connu une augmentation constante dans toutes ces professions depuis le premier trimestre 2019, en raison de la forte demande de main-d'œuvre que l'industrie a connue au cours des trois dernières années. Le nombre d'offres d'emploi a notamment doublé au cours de cette période pour les aides et ouvriers des métiers de la construction, les charpentiers, les électriciens et les opérateurs d'équipement lourd.

[\[graphique 7 : postes vacants par CNP\]](#)

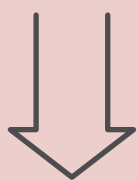
Il n'est pas surprenant que les salaires de ces métiers aient également augmenté d'environ 16 %. Compte tenu de la forte demande pour ces travailleurs qualifiés, le coût unitaire de main-d'œuvre de la construction a également augmenté d'environ 16,6 %. Ces tendances mettent en évidence l'augmentation des coûts de la main-d'œuvre associée aux efforts visant à satisfaire la demande de construction. [\[graphique 8 : salaires par CNP\]](#)

Inflation des matériaux

Les prix de certains composants essentiels à l'industrie de la construction ont continué de baisser, ce qui présage des perspectives positives pour le secteur. L'Indice des prix des produits industriels, mesurant la variation moyenne du prix des biens utilisés pour la production, a connu une deuxième baisse trimestrielle consécutive, diminuant de 1,2 % au cours du deuxième trimestre 2023.

Trois groupes de matériaux clés utilisés dans la construction, à savoir le bois d'œuvre et les produits du bois (-3,5 %), les produits énergétiques (-9,4 %), ainsi que les produits métalliques et les matériaux de construction (-1,3 %), ont également connu des baisses trimestrielles consécutives au cours de cette période. L'indice est inférieur de 5 % sur une base annuelle, ce qui constitue la première baisse importante depuis le deuxième trimestre de 2020 [graphique 9 : IPPI]. Ces tendances correspondent aux renseignements fournis dans notre dernier rapport et indiquent une amélioration des chaînes d'approvisionnement et une baisse de l'inflation due à la diminution des prix de l'énergie et à un ralentissement plus prononcé de l'économie mondiale, tout particulièrement en Chine.

Il convient de noter que certains composants en matériaux ferreux (fer) ont connu des augmentations importantes, par exemple, les tuyaux et tubes en fer ou en acier (+18 %) et les produits en fer laminés à chaud (+15 %). Ces augmentations sont attribuées aux hausses de prix appliquées par plusieurs aciéries des États-Unis et du Canada au cours des mois de mars et d'avril. De façon générale, la baisse des prix des composants essentiels à l'industrie de la construction devrait atténuer les pressions exercées sur les coûts du secteur.



-1,2 %

Coût des biens utilisés
pour la production au
T2 2023

Indice des prix de la construction de bâtiments (IPCB)

Le deuxième trimestre 2023 a été marqué par une évolution notable du prix moyen de la construction de bâtiments non résidentiels au Canada. Après deux trimestres de croissance relativement faible et une légère hausse au premier trimestre, les prix de toutes les composantes non résidentielles ont connu un léger ralentissement. Chaque composante a augmenté à un rythme similaire, ce qui a entraîné une augmentation cumulée du coût de la construction de bâtiments non résidentiels de 1,5 % au deuxième trimestre 2023, comme mesuré par l'Indice des prix de la construction de bâtiments (IPCB). Depuis le premier trimestre 2020, le coût de construction d'une structure non résidentielle moyenne au Canada a augmenté d'un cumulatif de 28 %, ce qui met en évidence la hausse continue des coûts de la main-d'œuvre et des matériaux dans le secteur de la construction [\[graphique 10 : IPCB\]](#).

L'avenir du secteur

Le dernier [rapport sur la politique monétaire](#) de la Banque du Canada souligne deux étapes de la trajectoire future de l'inflation. La première étape de l'inflation s'est caractérisée par un déclin rapide de la croissance de l'inflation, sous l'effet d'importantes baisses des prix du pétrole, d'une inflation plus faible des prix des autres biens et de la disparition des effets de l'année de référence accusant une forte hausse des prix, qui n'entre plus dans les calculs. La Banque du Canada s'attend toutefois à ce que la prochaine étape de diminution de l'inflation, cheminant vers l'objectif fixé, prenne plus de temps et soit plus incertaine, les attentes en matière d'inflation à court terme restant élevées. Par conséquent, les taux d'intérêt devraient rester à leur niveau actuel. La Banque prévoit que l'inflation atteindra progressivement son objectif d'ici le milieu de l'année 2025 et ne pense pas hausser davantage les taux d'intérêt dans un avenir proche.

Selon le dernier sondage sur le climat des affaires, les entreprises du secteur de la construction au Canada font face à moins d'obstacles depuis l'enquête précédente. Le rapport souligne que la hausse de l'inflation et le recrutement de personnel qualifié demeurent les principaux défis auxquels sont confrontées les entreprises. Toutefois, le nombre d'entreprises citant ces problèmes comme des obstacles a diminué de 5 % et de 2 %, respectivement. D'autre part, le sondage révèle qu'obtenir du financement est devenu un défi plus important ce trimestre, le nombre d'entreprises déclarant qu'il s'agit d'un obstacle ayant augmenté. Malgré ces difficultés, environ 20 % des entreprises prévoient une amélioration de leurs ventes et de leurs revenus au cours des trois prochains mois.

Le secteur ICITC est bien placé pour résister grâce à des investissements importants et à une forte demande de travaux de construction. Malgré les difficultés auxquelles les entreprises ont fait face, comme la hausse de l'inflation et le recrutement de main-d'œuvre qualifiée, le sentiment général suggère que le secteur ICITC est prêt à relever les défis grâce aux investissements en cours et une forte demande dans l'industrie de la construction.

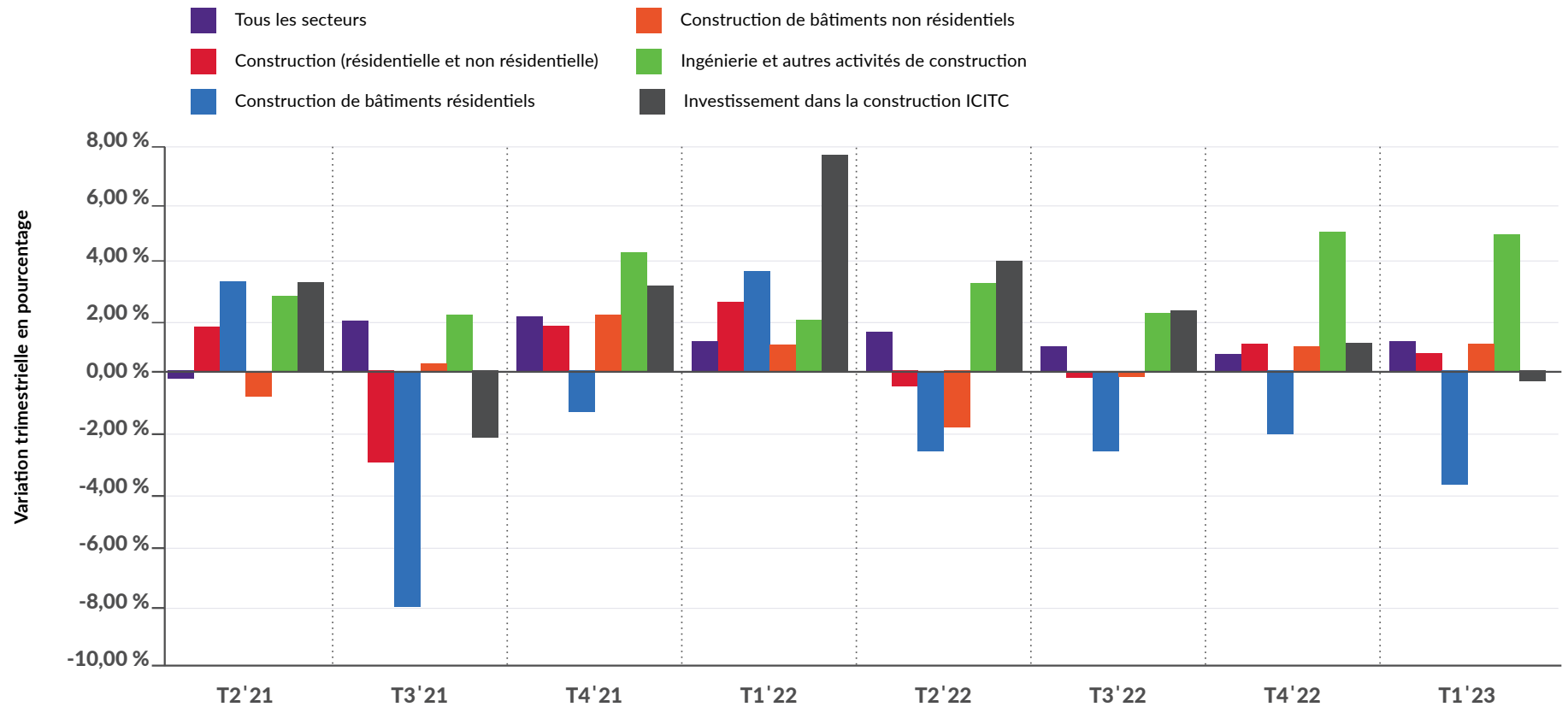
En 2023, l'ACC continuera de surveiller les changements importants suivants :

- **Annonces fédérales en matière d'infrastructures :** Le gouvernement canadien a indiqué que les plans concernant la prochaine génération de programmes de financement des infrastructures progressent. Étant donné que de nouveaux ministres ont été nommés dans leurs portefeuilles, l'ACC informera l'industrie de toute annonce faite par le cabinet fédéral récemment formé.
- **Ralentissement économique :** Le ralentissement de l'économie chinoise devrait avoir de larges répercussions sur les marchés mondiaux. Comme il s'agit de la deuxième économie mondiale, le ralentissement de la croissance économique de la Chine peut faire baisser la demande mondiale de produits de base, avoir un impact sur les industries orientées vers l'exportation et perturber les chaînes d'approvisionnement mondiales. Ce ralentissement peut entraîner une volatilité accrue des marchés, affectant divers secteurs et industries du monde entier.
- **La construction écologique :** On s'attend à une augmentation des initiatives de construction écologique en raison de la demande croissante de projets d'infrastructure durables.

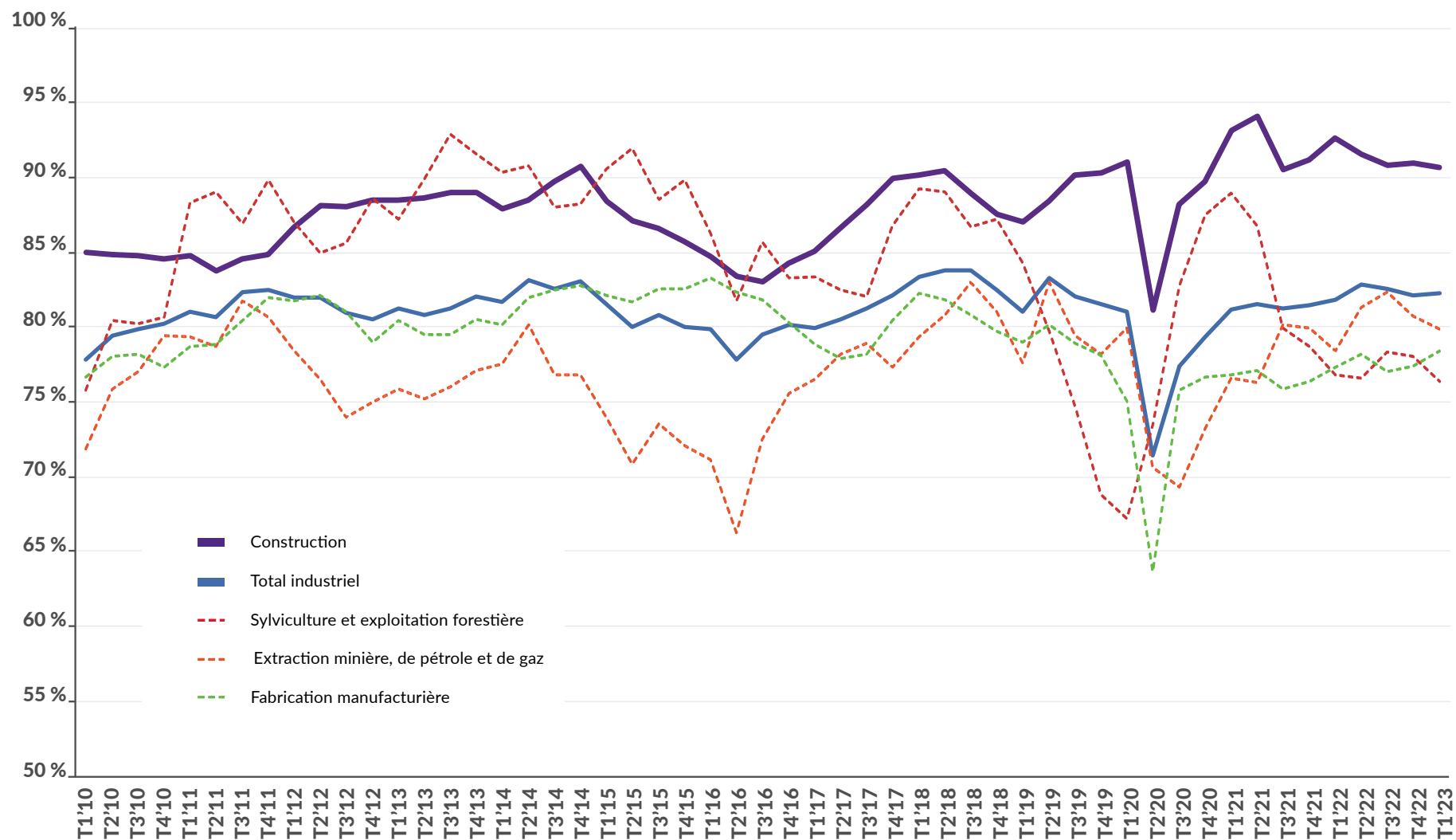
Pour de plus amples renseignements sur ce rapport ou sur les efforts déployés actuellement par l'ACC pour donner suite à ces enjeux, veuillez envoyer un courriel au gestionnaire adjoint, Élaboration de politiques et économie à l'ACC, Mario Baker mbaker@cca-acc.com.

GRAPHIQUE 1

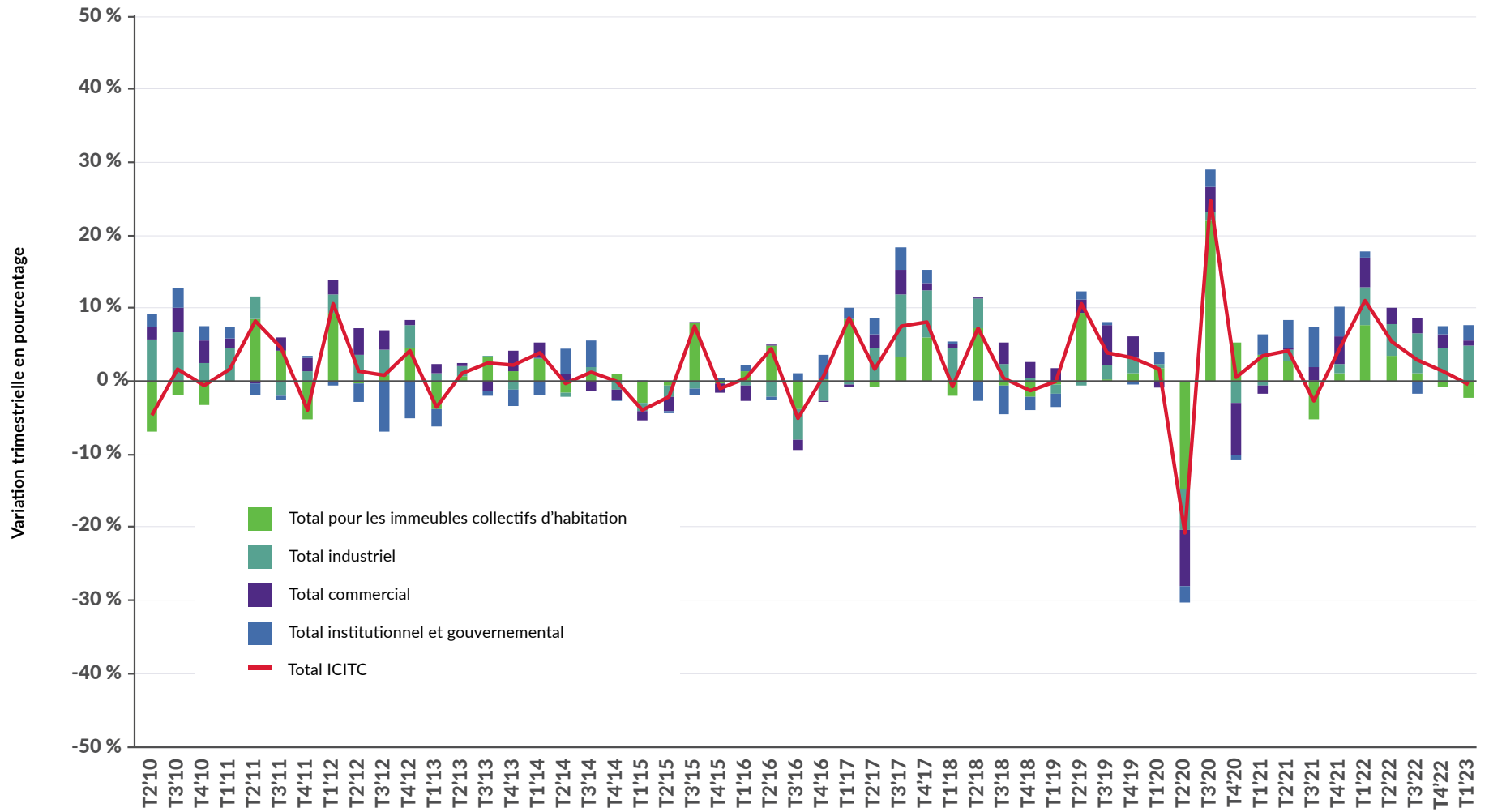
Croissance du PIB réel de la construction et croissance de l'investissement non résidentiel



GRAPHIQUE 2
Taux d'utilisation des capacités par industrie

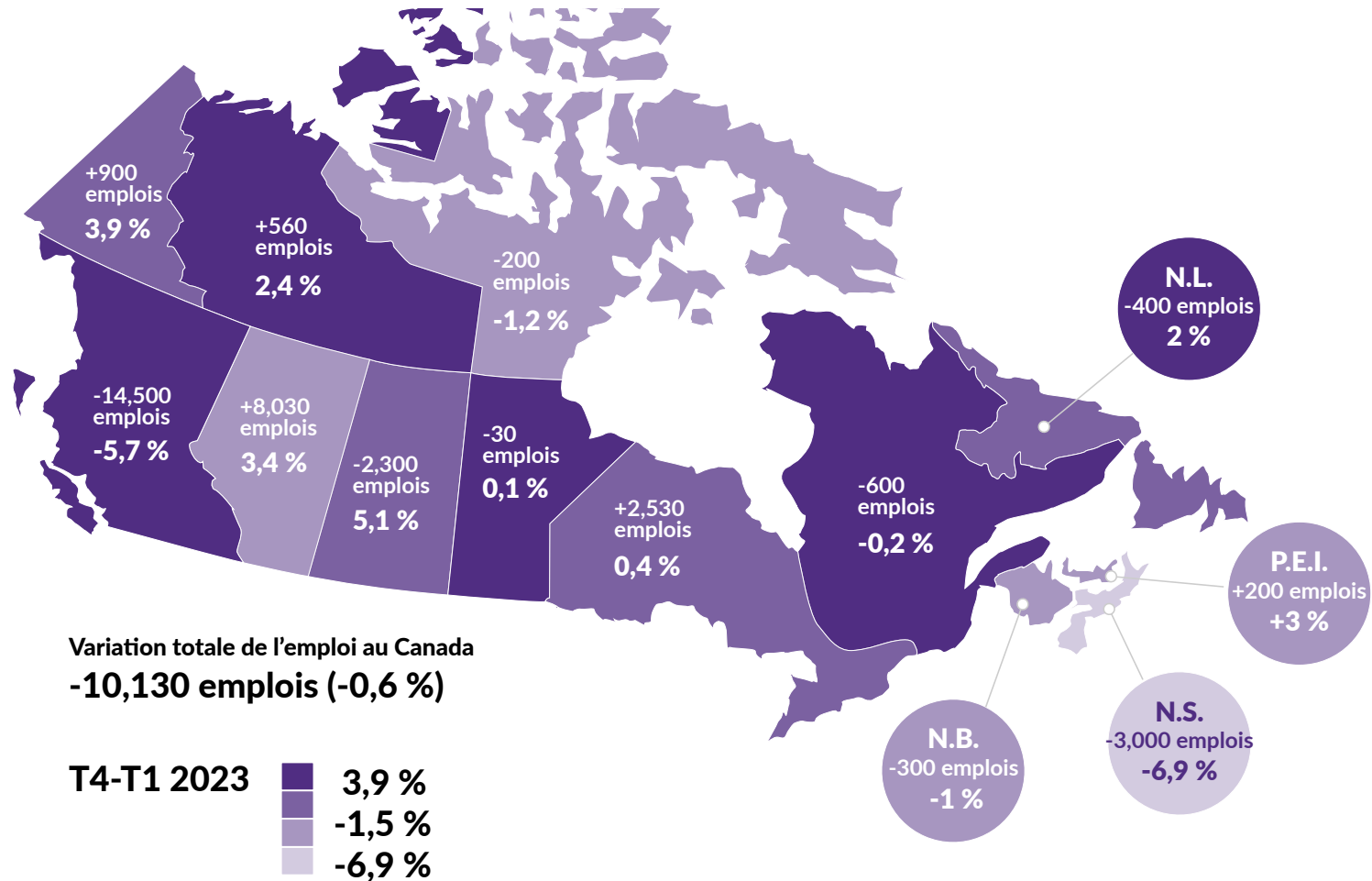


GRAPHIQUE 3 Investissements



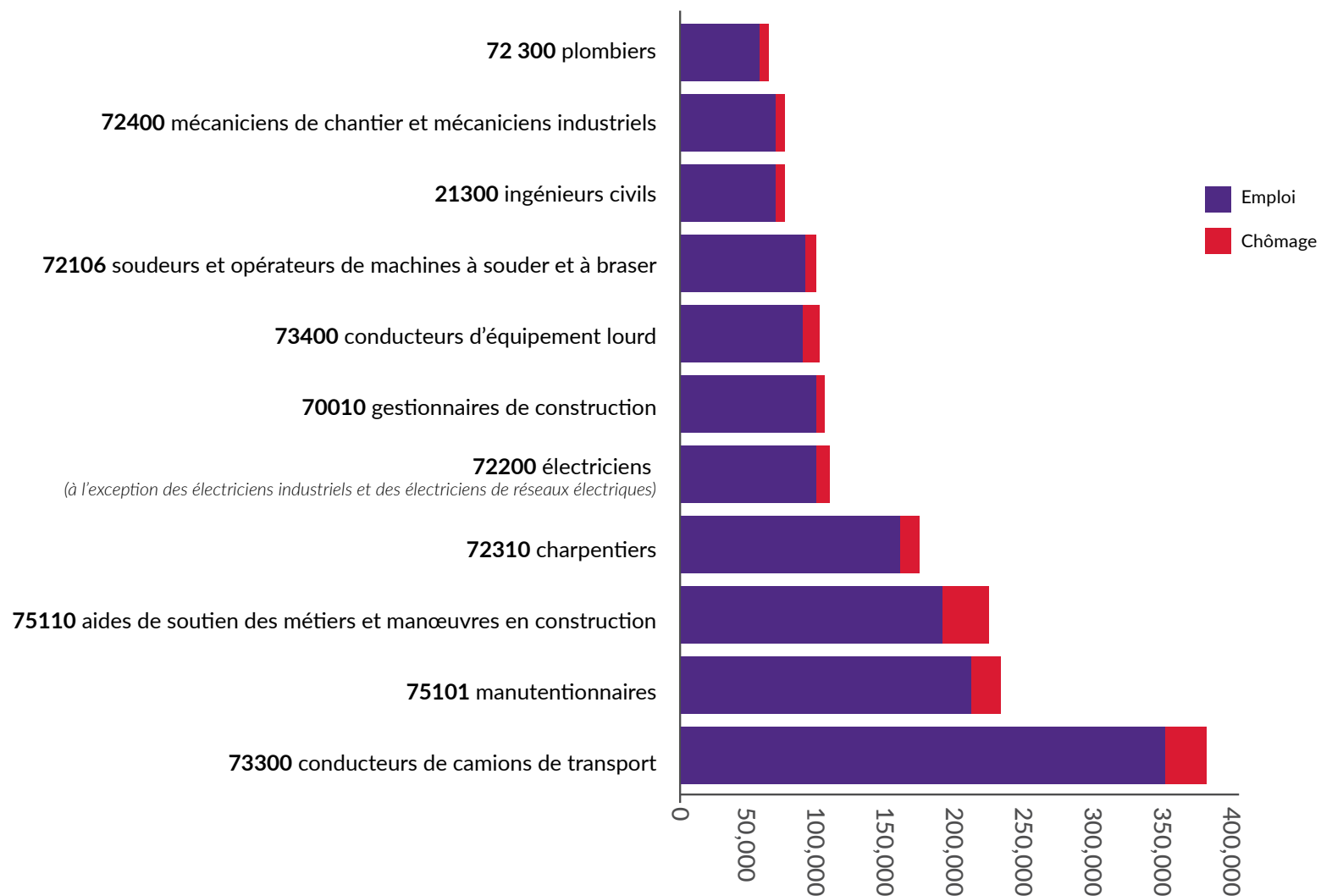
GRAPHIQUE 4

Évolution trimestrielle de l'emploi dans les activités de construction T1-T2 2023



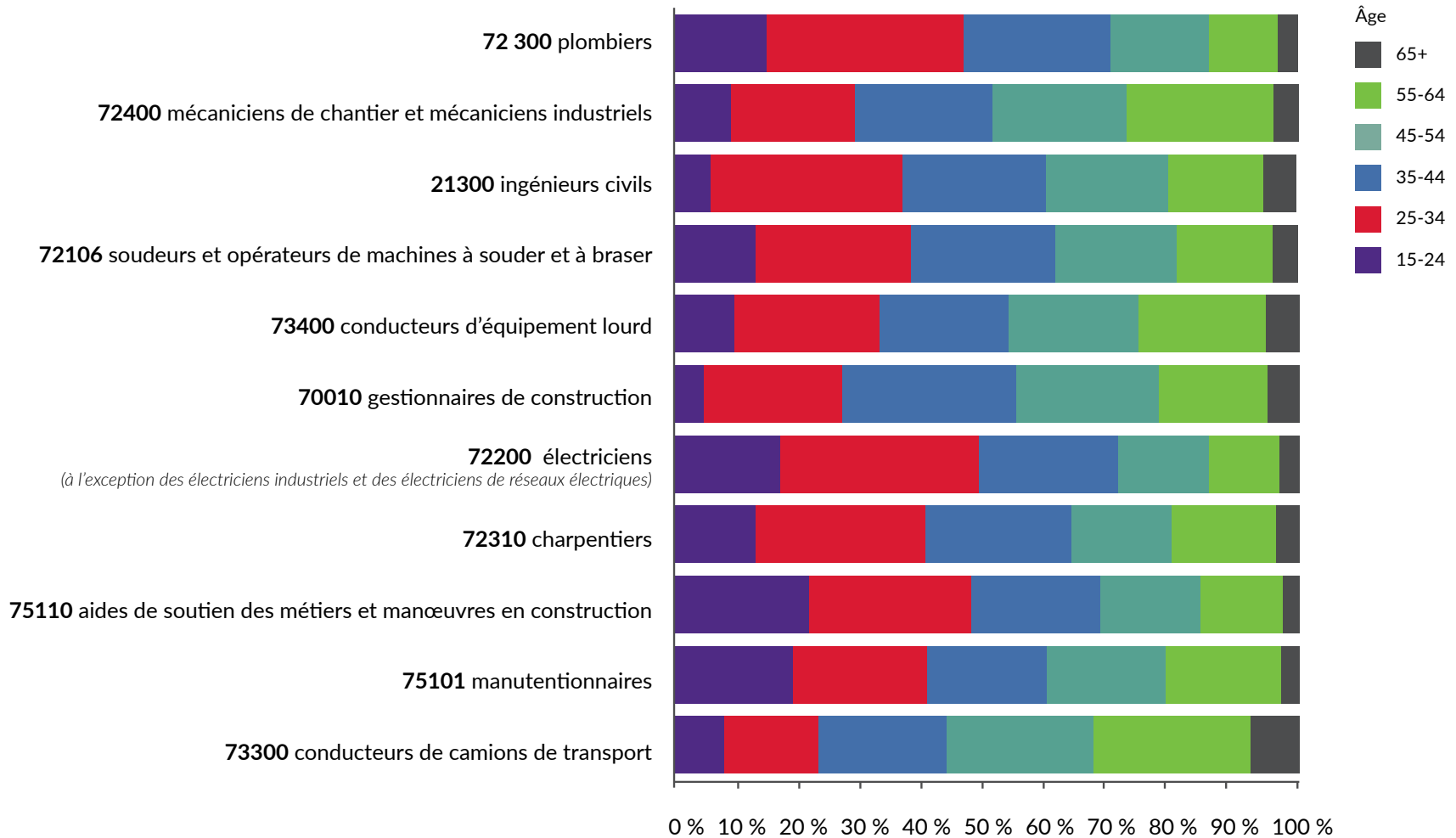
GRAPHIQUE 5

La Classification nationale des professions (CNP)



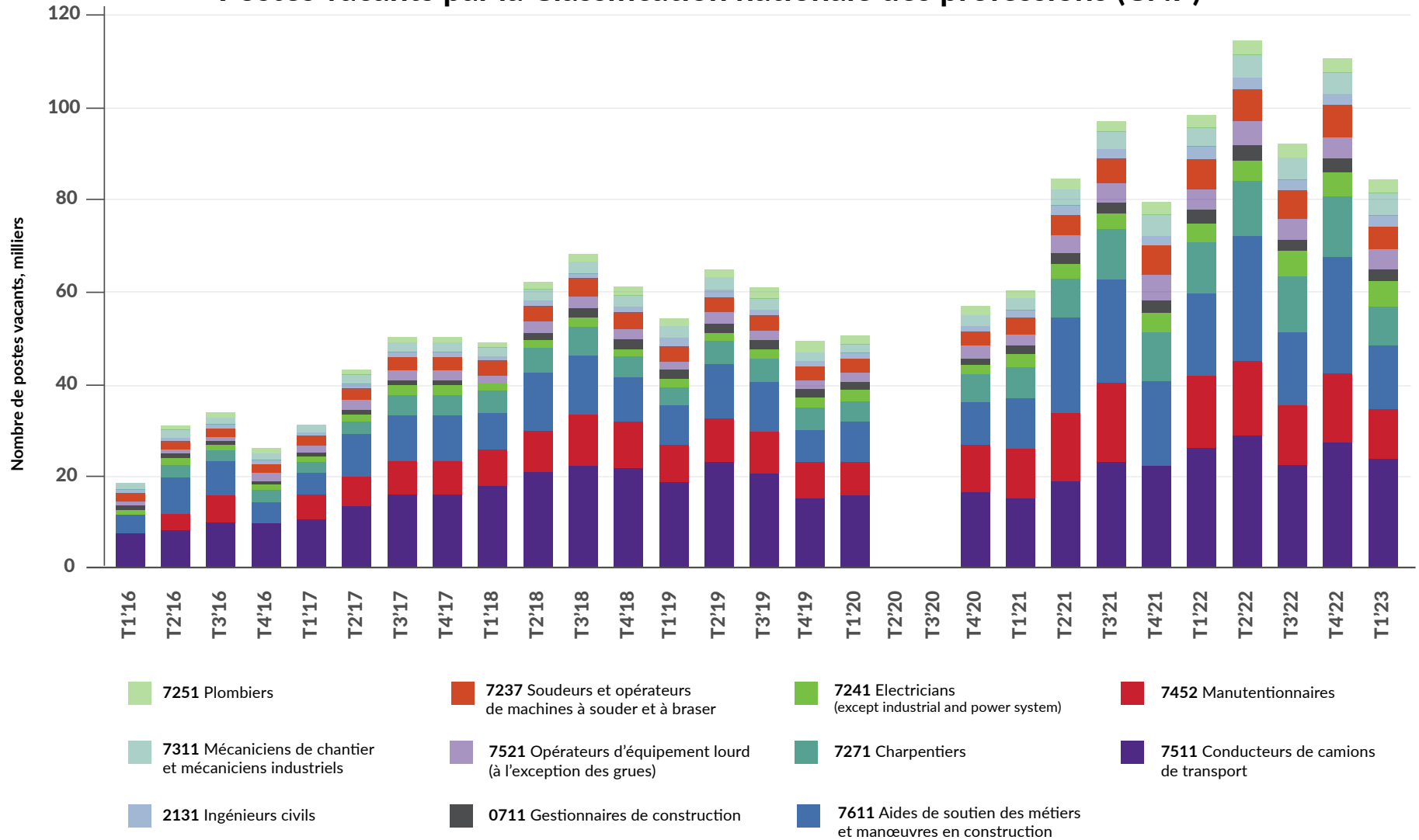
GRAPHIQUE 6

Classification nationale des professions (CNP) par âge

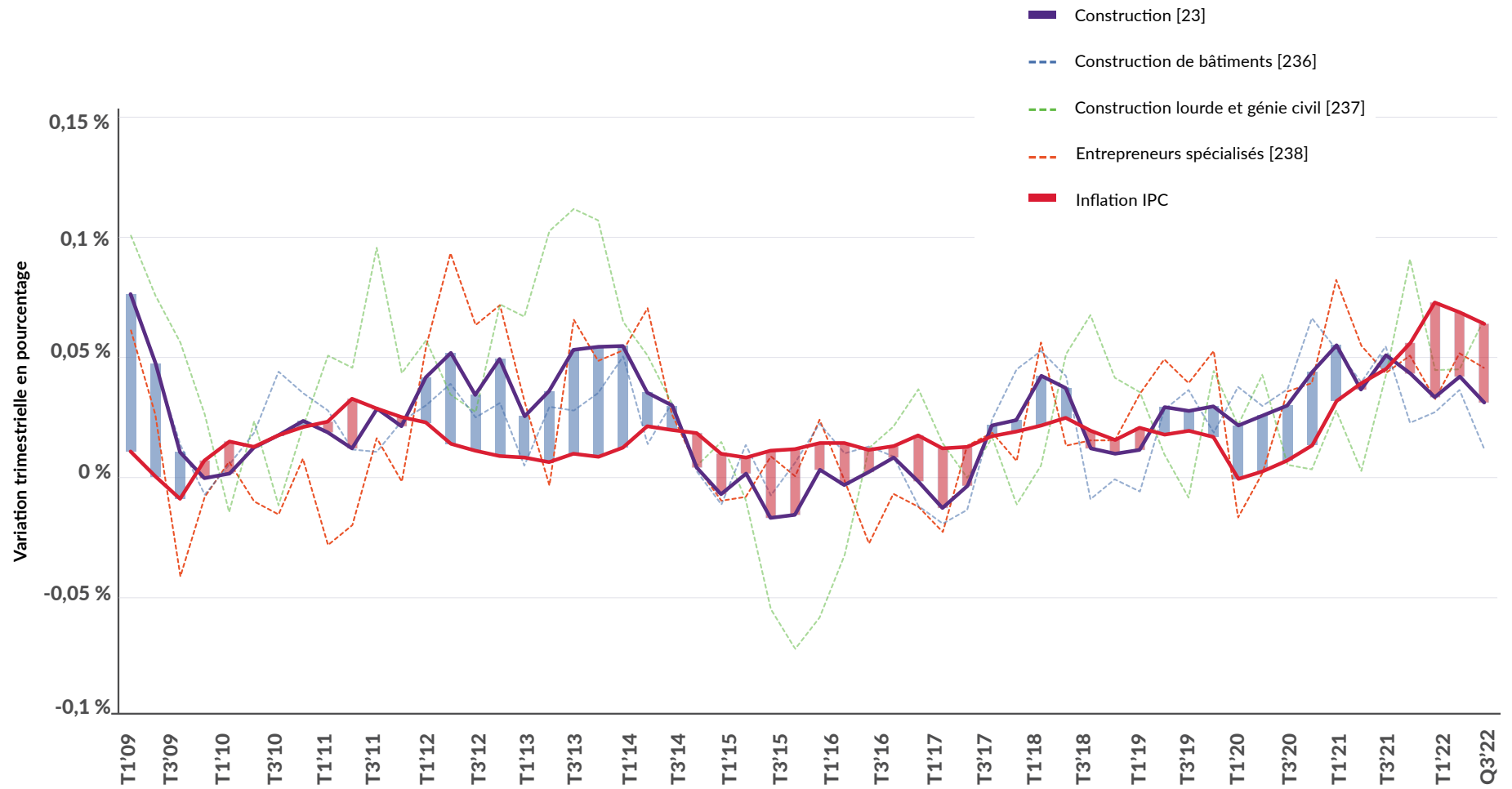


GRAPHIQUE 7

Postes vacants par la Classification nationale des professions (CNP)

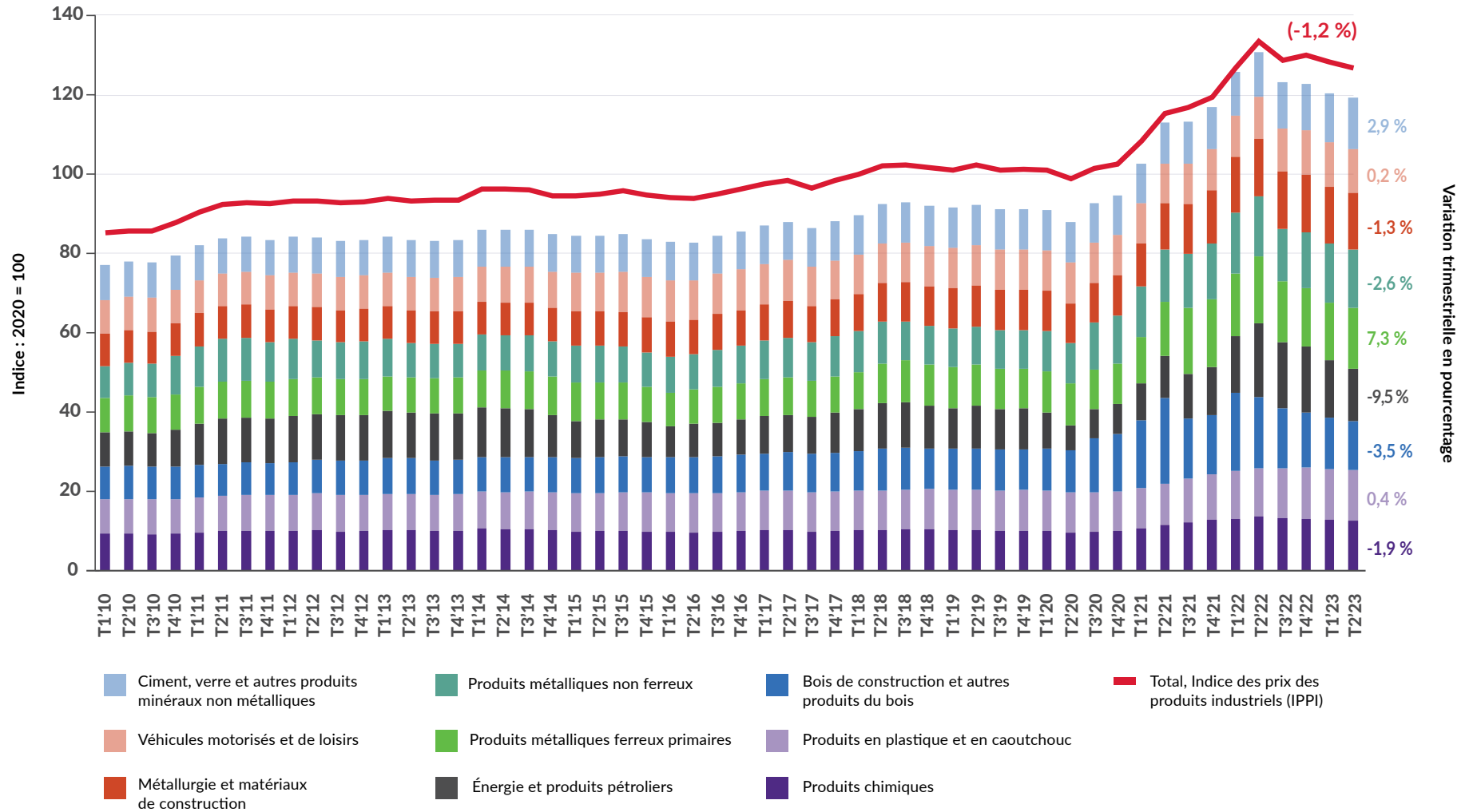


GRAPHIQUE 8 Salaires par la Classification nationale des professions (CNP)



GRAPHIQUE 9

Fluctuations trimestrielles de l'indice des prix des produits industriels



GRAPHIQUE 10

Variations trimestrielles - Indice des prix de la construction de bâtiments

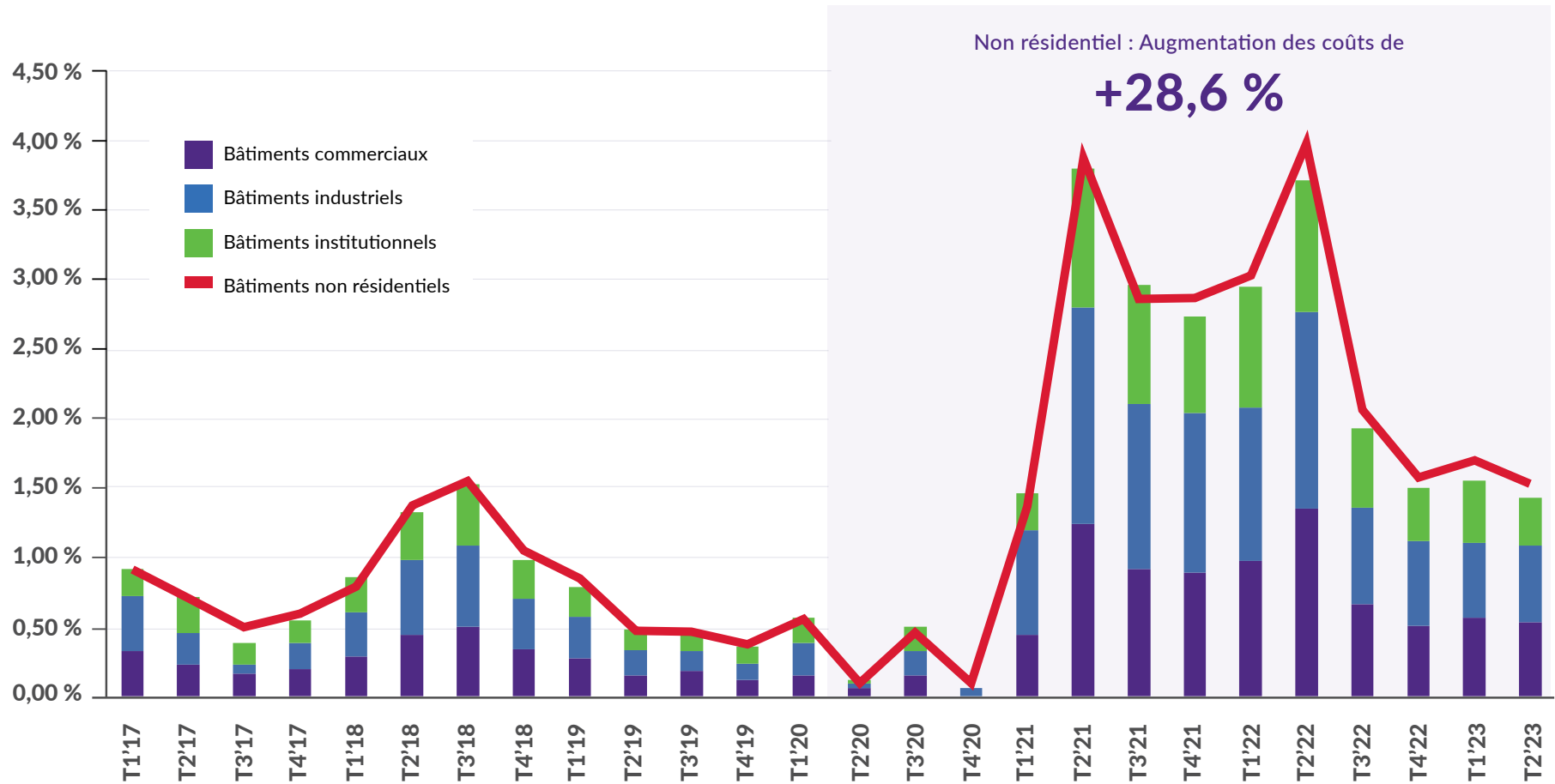


TABLE: ENQUÊTE

Enquête sur les obstacles à surmonter par les entreprises au T2 2023

GÉOGRAPHIE	CA	NL	PEI	NS	NB	QC	ON	MB	SK	AB	BC	YT	NT	NU
Difficultés d'acquisition d'intrants, de produits ou de fournitures à l'intérieur du Canada	24,3 %	29,5 %	31,6 %	47,6 %	17 %	18,9 %	32 %	17,4 %	18,3 %	26,2 %	16,1 %	25,7 %	22,9 %	23,1 %
Difficultés d'acquisition d'intrants, de produits ou de fournitures en provenance de l'étranger	6,1 %	13,4 %	2,7 %	11,4 %	3,7 %	1,2 %	9,8 %	10,2 %	1,7 %	9 %	3,4 %	14,6 %	18,8 %	2,2 %
Augmentation du coût des intrants	42,6 %	40,2 %	46,9 %	55,4 %	55,8 %	27,1 %	43,3 %	46,2 %	59,9 %	53,2 %	48,1 %	60,4 %	65,2 %	23,4 %
Augmentation de l'inflation	51,3 %	67,8 %	65 %	54 %	71,2 %	48,7 %	53,1 %	65,3 %	56,5 %	58,5 %	37,4 %	67,2 %	68,7 %	47 %
Frais de transport	38,8 %	61,6 %	46,3 %	48,6 %	45,4 %	32,7 %	43,1 %	41,6 %	46,9 %	45,1 %	29 %	42,1 %	24,2 %	54,2 %
Fluctuations de la demande des consommateurs	21,2 %	14,2 %	6,9 %	11,6 %	22,1 %	15 %	29,4 %	20,6 %	30,2 %	27,9 %	13,1 %	34,3 %	3,9 %	18,5 %
Demande insuffisante pour les biens ou services offerts	12,7 %	14,7 %	4,6 %	8,2 %	2,9 %	11,4 %	21,5 %	11,5 %	9,7 %	3 %	11,3 %	17,5 %	3,9 %	8,2 %
Obtention du financement	16,3 %	11,5 %	3,1 %	10,3 %	26 %	10,3 %	27,9 %	5,7 %	32,6 %	2,6 %	17,3 %	22,9 %	7,5 %	4,5 %
Coût de l'assurance	37,9 %	57,9 %	22,7 %	46,2 %	42,3 %	28 %	40,5 %	24,6 %	36,3 %	54,8 %	34,5 %	39,1 %	19,6 %	35,9 %
Hausse des taux d'intérêt et du coût de la dette	39 %	43,7 %	47,9 %	51,4 %	49,2 %	42 %	39,1 %	43,5 %	40,4 %	47 %	21,8 %	67 %	60,3 %	30,7 %
Recrutement de salariés qualifiés	40,6 %	46,8 %	55,9 %	54,2 %	53,2 %	45,9 %	42,5 %	37,2 %	34,2 %	42 %	24,4 %	44,7 %	65,3 %	54,5 %
Rétention de personnel diversifié	28,3 %	31,4 %	49,4 %	28 %	25,7 %	27,5 %	35 %	19,8 %	29,2 %	28,8 %	18,7 %	37 %	43,3 %	19,3 %
Pénurie de main-d'œuvre	34,3 %	30,4 %	57,9 %	49,7 %	40,1 %	43,5 %	31,5 %	24,4 %	27,9 %	29,4 %	27,1 %	55,2 %	77,8 %	33,8 %